

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2019

Présents : le maire Dérory André

Adami Serge – Bartholin Dominique — David Buisson – Stéphane Prajalas - Agnès
Laurendon - Marcoux Serge

Secrétaire de séance : Marcoux Serge

Absents excusés: Chazelle Séverine –Audrey Bessay

Deygat Françoise donne pouvoir à Buisson David

Ordre du Jour :

- 1 Avenir du commerce
- 2 Marché pour commande granulés
- 3 Demande de subvention auprès de la région
- 4 Indemnités du comptable
- 5 Devis architecte
- 6 Devis port école
- 7 Eclairage Terrain de foot
- 8 Décisions modifications
- 9 Questions diverses

1 Avenir du commerce

Le conseil municipal prend connaissance de deux lettres de candidatures de personnes intéressées par la reprise de la gérance du commerce ; Mme Malapert souhaitant se retirer avant la fin du bail (prévue fin 2020).

Le conseil municipal souhaite que Monsieur le Maire sollicite une conseillère de Loire Forez en appui sur ce dossier.

2 Marché pour commande granulés

Le conseil municipal approuve le marché de commande de granulés, commande groupée avec Loire Forez, pour un montant de 230 euros la tonne HT soit 253 euros TTC.

3 Demande de subvention auprès de la région

Le conseil municipal approuve la demande de subvention pour le filet du pourtour du terrain de foot de 258 mètres par 5 mètres de haut

4 Indemnités du comptable

Le conseil municipal décide le versement d'une indemnité de 50% du montant demandé soit 211.49 euros.

5 Devis architecte

Le conseil municipal prend connaissance du devis pour étude de la rénovation du local du terrain de tennis pour un montant de 1 900 euros HT.

Le conseil municipal souhaite qu'une demande de devis soit faite également auprès de Loire Forez.

6 Devis porte école

Monsieur le maire présente le devis de l'entreprise Robert Gilles d'une porte en aluminium pour un montant de 3 185 euros HT et avec changement des barillets 3 525 euros HT et sollicite une subvention auprès du département dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

7 Eclairage Terrain de foot

Monsieur le maire fait part au conseil municipal du coût de l'installation de l'éclairage du terrain de foot (pour accès hélicoptère pompiers) pour un montant de 2 750 euros HT; 50% de ce coût étant pris en charge par Loire Forez.

Le conseil municipal demande à Monsieur le maire de faire une demande de subvention auprès du conseil général.

8 Décisions modificatives

Budget communal

	Diminution crédit	Augmentation crédit
621 services communs		2000 €
615228 entretiens bâtiment	2000 €	

	Diminution crédit	Augmentation crédit
022 dépenses imprévues	10062 €	
6413 personnels non titulaires		10062 €

Budget eau

	Diminution crédit	Augmentation crédit
020 dépenses imprévues	1380 €	
218 autres immobilisations		1380 €

9 Questions diverses

- Fuite d'eau

Suite à une fuite d'eau importante, un accord a été trouvé avec Messieurs Chavaren pour la prise en charge de 50% de la consommation.

Le conseil municipal approuve cette décision

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le maire remercie l'ensemble des membres présents

Fait à St Georges en Couzan le vendredi 11 octobre 2019